CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E5146** **VALABLE JUSQU'AU** **14/11/2027**

ÉDITÉ LE 21/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 13/07/2012

Capital : 9 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PERPIGNAN 2005B01028

Siret : 484 347 463 00024

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 54 129U

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 7701519804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 7701519804

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : BFC BATIMENT

Sigle : BFC BATIMENT

239 AVENUE DE L'INDUSTRIE
BP 40095
66000 PERPIGNAN

Téléphone : 04 68 68 09 98 **Fax :** 04 68 55 96 82

Portable :

Responsabilité légale :
G.F.3C.L (533 899 340) / FLAMAND CORINNE DIRECTRICE GENERALE / DO PILAR RODRIGUES FERNANDO PRÉSIDENT

Site Internet : www.bfc-batiment.com

E-mail : jocelina@gf3cl.com

Effectif moyen : 59 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 18 875 414 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	59	17/10/2023
2113	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité supérieure)		14/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/09/2026 11:17

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025